



Quelques conseils de fabrication

LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

La matière première : le carton (toutes les épaisseurs sont autorisées)

Du carton ondulé basique peut convenir, mais il manque de rigidité. Il provient d'emballages en usage dans l'industrie ou dans le négoce (pour protéger des réfrigérateurs, les vélos ou simplement les pare-brises des voitures).

Pour les pagaies :

Vous pouvez utiliser du carton (pour les puristes !), mais le bois, le métal, ou de vraies pagaies sont autorisées.

Pour l'assemblage :

De la colle :

Colle bâton au pistolet électrique (dite colle chaude).

Des rubans de papier.

Des bandes de papier épais ordinairement utilisées pour les joints de plaques de plâtres peuvent être collées sur les zones sensibles (pliures, raccord...) ou du papier kraft.

Pour la déco :

Il est conseillé de recouvrir toutes les surfaces extérieures du bateau de peinture acrylique afin d'étanchéifier (un peu... ?) l'embarcation.

Outils :

Prévoir au minimum un crayon, une très grande règle ou un tasseau bien droit pour le pliage, un mètre ruban, un compas, des pinceaux, un gros cutter, pinceaux et pistolet à colle bâton.

LE TRAVAIL DU CARTON

Le principe de base de ce type de construction est de limiter les découpes et de privilégier le pliage afin de réduire les zones de contact entre l'eau et la tranche du carton.

Le pliage :

Il s'effectue à l'aide d'une grande règle ou d'un tasseau placé légèrement en retrait du tracé, par petites saccades, pour ne pas déchirer le carton.

Il faut, d'autre part tenir compte du sens des ondulations du carton en fonction des forces exercées sur les pièces.

La rigidité :

Celle-ci peut être améliorée pour certains éléments en doublant ou triplant les épaisseurs de carton (les feuilles sont simplement collées entre elles).

Mais aussi : vos idées et une imagination débordante !



Comme stipulé dans notre règlement, aucun produit nocif pour l'environnement ne devra être utilisé